

N° 42

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 MARS 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité comme il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-9, Loi concernant la Canadian Public Health Association (Association canadienne de la Santé publique), et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Cooper, il est ordonné,—Que le nom de M. Deschatelets soit substitué à celui de M. Hardie sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que le rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, déposé devant la Chambre le 10 juillet 1959, soit déféré au comité permanent des comptes publics afin qu'il fasse l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada.—*Le premier ministre.*

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.